

1. Généralités & normes de référence

Les travaux seront réalisés dans les règles de l'art suivant des normes et les dispositions en vigueur lors de l'exécution, plus précisément les normes de référence sont :

- **NF P 90 202**
- **EN 14 904**
- **Agrément FIBA Level 1**

2. Description des matériaux

Parquet sportif simple lambourrage à **déformation surfacique – Classe A4**

Fourniture et pose d'un parquet sportif contrecollé avec parement d'usure en **Chêne massif vernis Sport**, 1er choix.

D'une **épaisseur totale de 56mm**, sur complexe amortissant simple lambourrage, il est associé à une **sous-construction amortissante** composée d'un module simple lambourdes multiplis 22 mm avec **sous couche résiliente** en mousse polyuréthane 100% recyclée de 12 mm intégrée, et d'un **film pare vapeur 200 microns** disposé en surface du support.

Les lames supérieures d'une épaisseur de **22 mm sont dotées d'un système d'emboitage rainure et languette**. Elles se composent d'une **couche d'usure en bois massif de 3,5 mm** sur un contre-lattage bois, et contrebalancées en sous-face par un parement en épicea.

Le produit devra offrir une valeur d'absorption de chocs **A4** et une valeur de rebond de balle supérieure ou égale à **93%**.

La résistance au feu selon la norme EN13501-1 devra être au moins à **Cfl-s1**.

Son taux d'émission dans l'air de composés organiques volatiles (TCOV) est très faible, mesuré après 28 jours selon la norme EN16516. Les **TCOV, TSCOV et les émissions de formaldéhyde sont inférieures à 100 µg/m3**.

La garantie produit devra être de **minimum 10 ans**.

3. Mise en œuvre

Avant d'installer les revêtements de sol, un contrôle de conformité du support à la NF P 90202 est obligatoire : **les creux et/ou bosses ne doivent pas dépasser 6 mm, sous la règle de 3m**.

La température doit être suffisamment élevée pour permettre l'installation dans de bonnes conditions (voir les recommandations du fabricant). Tous les frais liés au chauffage des gymnases seront imputés au propriétaire du bâtiment.

La mise en œuvre du revêtement devra être réalisée conformément aux **réglementations locales et aux recommandations du guide d'installation du fabricant**.

Suivant la fiche technique de pose du fabricant, à joindre lors de la première réunion de chantier. Le Maître d'œuvre se réserve le droit de contacter le fabricant pour obtenir ce document en direct, de mettre en place des contrôles en cours de chantier afin de s'assurer du respect des conditions de mise en œuvre. Les lignes de jeu seront réalisées dans les conditions prévues dans la fiche technique de pose.

Documentation & certificats à fournir :

- Certificat de conformité EN 14904
- Rapport d'essai de réaction au feu
- Fiche technique du fabricant
- Certificat de garantie du fabricant
- Certificat d'émissions TCOV
- Certificat QUALISPORT 140 Sol d'Installation Couverte A Déformation Surfacique Finition Parquet
- DoP multilingue (déclaration de performance)
- Guide d'installation
- Guide d'entretien
- Certificats FIBA Level 1
- Liste de références